

- MODE D'EMPLOI -

Pour que votre enfant soit accueilli dans le centre de loisirs de votre choix, vous devez l'inscrire à l'aide de ce bulletin d'inscription.

1. Remplissez les deux volets de ce bulletin en indiquant les jours de présence de votre enfant au centre de loisirs.
2. Détachez la partie du bulletin qui vous est réservée. Conservez-la précieusement.
3. Déposez l'autre partie du bulletin dans l'urne prévue à cet effet, située dans le hall de votre école ou remettez-la au centre de loisirs, le mercredi aux horaires habituels, entre le 6 décembre et le 19 décembre 2013.
4. En cas de première inscription, il convient de remplir également la fiche de renseignements sanitaires et administratifs à retirer auprès d'un centre de loisirs.

Besoin d'un renseignement ?

> Vous souhaitez obtenir de plus amples informations sur ce nouveau dispositif ?

> Vous souhaitez obtenir de l'aide pour remplir ce bulletin ?

→ Les animateurs référents sont à votre écoute chaque jour à l'école et tous les mercredis au centre de loisirs.

→ Vous pouvez aussi vous renseigner auprès de la Circonscription des affaires scolaires dont vous dépendez :

Arrondissement	Téléphone	Arrondissement	Téléphone
1 ^{er} /2 ^e /3 ^e /4 ^e	01.44.82.66.00	11 ^e /12 ^e	01.49.29.47.23
5 ^e /13 ^e	01.71.18.74.74	16 ^e /17 ^e	01.53.05.25.50
6 ^e /14 ^e	01.40.46.44.44	18 ^e	01.55.26.27.70
7 ^e /15 ^e	01.71.28.29.24	19 ^e	01.80.05.43.52
8 ^e /9 ^e /10 ^e	01.80.05.43.01	20 ^e	01.71.28.78.67

Certaines des informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à gérer l'inscription, la présence et la facturation des enfants en centre de loisirs. Les destinataires des données sont la Mairie de Paris, Direction des affaires scolaires, Sous-direction de l'action éducative et périscolaire, ainsi que le directeur du Centre de loisirs et le Responsable du Point d'Accueil.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à la Direction des affaires scolaires - Sous-direction de l'action éducative et périscolaire, Bureau des centres de loisirs et des séjours, 3 rue de l'Arsenal 75181 Paris cedex 04.

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

TOUTE L'INFO
au 3975* et
sur PARIS.FR

*Prix d'un appel local à partir d'un poste fixe sauf tarif propre à votre opérateur



Bulletin d'inscription

au CENTRE DE LOISIRS

 **Attention :**
l'inscription est obligatoire !

VACANCES DE NOËL

(du 20 décembre 2013 au soir
au 3 janvier 2014 inclus)

...

>> L'INSCRIPTION a lieu :
entre le 6 et le 19 décembre 2013

**Réservé
à l'administration**

Nom et fonction
de la personne
procédant à l'inscription

.....
.....
.....

Partie à conserver par le centre de loisirs

Identité de l'enfant

NOM _____

PRÉNOM _____

DATE DE NAISSANCE _____

ÉCOLE _____

CENTRE DE LOISIRS : MATERNEL ÉLÉMENTAIRE

Coordonnées téléphoniques de la personne à contacter en
cas d'urgence : _____

Partie à conserver par la famille

Identité de l'enfant

NOM _____

PRÉNOM _____

DATE DE NAISSANCE _____

ÉCOLE _____

CENTRE DE LOISIRS : MATERNEL ÉLÉMENTAIRE

Coordonnées téléphoniques de la personne à contacter en
cas d'urgence : _____

Merci d'entourer les jours de présence
de votre enfant

Calendrier : vacances de Noël

23/12	24/12	25/12	26/12	27/12
MATIN	MATIN		MATIN	MATIN
REPAS	REPAS		REPAS	REPAS
APRÈS-MIDI	APRÈS-MIDI		APRÈS-MIDI	APRÈS-MIDI

30/12	31/12	01/14	02/01	03/01
MATIN	MATIN		MATIN	MATIN
REPAS	REPAS		REPAS	REPAS
APRÈS-MIDI	APRÈS-MIDI		APRÈS-MIDI	APRÈS-MIDI

Fait à Paris, le .. / .. /....

Signature

Merci d'entourer les jours de présence
de votre enfant

Calendrier : vacances de Noël

23/12	24/12	25/12	26/12	27/12
MATIN	MATIN		MATIN	MATIN
REPAS	REPAS		REPAS	REPAS
APRÈS-MIDI	APRÈS-MIDI		APRÈS-MIDI	APRÈS-MIDI

30/12	31//13	01/14	02/01	03/01
MATIN	MATIN		MATIN	MATIN
REPAS	REPAS		REPAS	REPAS
APRÈS-MIDI	APRÈS-MIDI		APRÈS-MIDI	APRÈS-MIDI